

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2016

Le 28 novembre à 20h30, les adhérents de l'association La Flèche Ragonnaise – Archers de Rezé se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au CSC Ragon, 9 rue du Vivier à Rezé.

Sont présents :

Francheteau Quentin, Lenroue Damien, Guyon Jean-Pierre, Boutin Laurent, Hilaire Vincent, Guitton Jean-Yves, Noverraz Samuel, Cam Michel, Michaud Renan, Depeyre Pascal, Serré Thierry, Dagan Philippe, Croizier Denis, Padioleau Gérard, Coulon Françoise, WLODARCZYK Henri, Ertaud Françoise, Richou Bernard et Rigoni Séverine.

Membres de l'association absents mais ayant donné leur pouvoir :

Boutin Agnès, Boutin Antoine et Guitton Emérence.

19 membres de l'association sont présents et 3 ont donnés leur pouvoir, le quorum est donc atteint.

1. Ouverture de l'AG par la présidente Séverine Rigoni.

Séverine remercie tous les membres de l'association présents ce soir. Et demande comment les membres présents souhaitent que soient exprimés les différents votes de la soirée.

A main levée :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Tous les votes de la soirée se feront donc à main levée.

2. Rapport d'activité de l'association pour la saison 2015-2016

La saison dernière nous avons 73 archers (soit un effectif en très légère baisse par rapport à la saison 2014-2015)

La répartition de nos adhérents reste à peu près similaire aux années précédentes avec une part de jeunes d'environ 50 %. Nous comptons la saison dernière une majorité d'archers rezéens et pour le reste de nos effectifs il s'agit d'habitants de Nantes métropole.

En ce qui concerne la saison 2016-2017, nous sommes pour l'instant 55 archers, avec environ 40 % de jeunes, 31 % de femmes ce qui est un peu en dessous de la moyenne du département (qui est à 33%) et nous avons un taux de renouvellement de 70 %.

Cette saison 24 de nos archers ont participé à des compétitions (soit 1/3 de nos effectifs),

En effet, il y eu 160 participations à des concours la saison dernière, nous permettant d'être représenté dans des nombreuses disciplines, tir en salle, tir sur cible anglaises (FITA, Fédéral), disciplines de parcours (Nature et campagne), sans oublier le traditionnel tir Beursault.

En terme de résultats, 4 de nos jeunes débutants de cette saison ont obtenus de très bons résultats qui leurs ont permis de se qualifier pour les finales départementales débutants qui ont eu lieu en avril. Lors de cette finale Guillaume dans la catégorie Cadet obtient le titre de champion départemental.

Les archers les plus expérimentés, ont cette année confirmé notre bon positionnement au niveau départemental avec un titre en salle en catégorie cadette pour Emérence, sans oublier les 2èmes et 3èmes places.

Nous avons également confirmé notre présence au niveau régional, avec notamment le titre de champion de ligue FITA en catégorie sénior de Vincent. Nous avons aussi eu la chance cette année d'avoir une équipe homme arc classique en DRE et à la fin des 3 manches notre équipe se classe 4ème.

Nous obtenons comme les années précédentes une qualification pour les championnats de France beursault où Emérence se classe 4ème de la compétition (oct 2015). Elle confirme aussi ses bons résultats en obtenant sa qualification pour le France salle où elle se classe 24ème (février 2016). Et cette année pour la première fois de notre club, Alain en catégorie SV arc nu a obtenu une 3ème place aux championnats de France campagne qui ont eu lieu à Cholet en août 2016.

Cette année nous avons organisé pour la 2ème fois notre concours salle les 7 et 8 novembre 2015. Afin de pérenniser cet événement cette saison nous avons investis environ 1500€ dans de la ciblerie. (support de cible et paille ronde) mais aussi dans l'éclairage.

Pour la saison prochaine nous allons acheter les pailles rondes qu'il nous manque afin de pouvoir être autonome vis à vis des autres clubs de l'agglomération.

3. Rapport financier du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 et budget prévisionnel saison 2016-2017

Cette année nous avons dégagé un excédent de trésorerie de 2170 €. Il nous reste donc en banque la somme de 8420 € au 31/08/2016.

Les recettes proviennent principalement des cotisations des adhérents, de la subvention de la Mairie de REZE et aussi du spectacle des Music Cadets pour 450 € et du concours de novembre 2015 pour 350 €.

La bonne santé des finances nous a permis d'acheter le matériel de ciblerie pour le concours de novembre 2016 et de prendre en charge la totalité des inscriptions aux concours des archers (jeunes et adultes). Cette dernière mesure sera reconduite sur l'année 2016/2017.

Le budget prévisionnel pour la prochaine année a été validé.

Annexe 1 : Bilan 2015/2016

Annexe 2 : Budget 2016/2017

4. Orientation du club pour la saison 2016 – 2017

- **Achat de matériel :**

2 arcs droitiers de taille 66 pouces avec une puissance de 18 livres et un 68 pouces 26 livres

2 arcs droitiers en commande taille 68 puissance 28 et 30 livres

Et cette année nous avons bénéficié d'une dotation de matériel de la part du département, cette dotation est donnée une fois tous les 4 ans selon la discipline sportive aux clubs en fonction du nombre de jeunes de 11 à 16 ans, cette année nous avons eu 5 arcs : 2 arcs gauchers 66/22 et 66/20 et 3 arcs droitiers 66/16 66/20 et 66/22.

matériel pour le concours salle :

les dernières pailles ont été achetées en juillet

les plaquettes avec les numéros de cibles ont été réalisées par Bernard, pour le prochain concours il ne nous manque plus qu'une toise.

- **Boulodrome couvert René Figureau**

Incendie en novembre 2014, attribution des créneaux du lundi et jeudi soir à la salle Plancher.

Ré-ouverture du boulodrome le 19 décembre 2016.

Souhait de retransférer les créneaux du lundi et du jeudi soir au boulodrome car Plancher était une solution de replis, de plus la distance de tir y est plus importante (Max 30m). Possibilité de transfert du cours du samedi matin au pas de tir extérieur plus tôt dans la saison car en cas d'intempéries possibilité de se rendre au boulodrome.

Créneaux demandés à la mairie (en attente de réponse) :

Lundi soir de 20h à 22h

Mercredi soir de 18h30 à 21h30

Jeudi soir de 20h à 22h

Vendredi soir de 18h30 à 21h30

Samedi matin de 9h à 12h

Nous allons avoir un nouveau local de stockage (dans le boulodrome) dans lequel seront rangés les arcs, le matériel de réparations (empeneuse), le peson ou bien encore le métier à corde et les blasons.

Pour l'instant nous ne savons pas dans quel état va être le mur de tir que nous avons au boulodrome, il faudra voir avec la mairie pour le remplacement probable des pailles. (à voir dans les semaines qui viennent).

Communication sur le retour au boulodrome dans les semaines qui viennent par mail, via le site Web du club mais aussi lors de la galette des rois au mois de janvier 2017.

La reconstruction du boulodrome nous permet aussi de faire une demande de label pour le club auprès de la FFTA. Cette demande a été faite nous attendons un retour du CD44 pour la validation de notre dossier, on devrait savoir si on a notre label au mois de mai 2017. Communication sur ce sujet lors du concours interne fin juin 2017.

- **Souhait de changer les tee-shirts du club :**

Depuis quelques temps les membres du CA réfléchissent pour un changement de tee-shirts pour le club, nous estimons que nous avons fait le tour de la question entre nous et nous souhaitons impliquer une ou plusieurs personnes du club pour avoir un œil neuf sur la question.

Séverine demande aux personnes de la salle, si il y a ou un plusieurs volontaires pour se pencher sur la question. Michel Cam se propose de faire des recherches sur le sujet.

- **Inscriptions concours :**

L'an dernier les membres du CA ont décidé que nous prendrions en charge toutes les inscriptions aux concours pour les jeunes mais aussi pour les adultes, à condition que l'archer soit passé par le responsable des inscriptions du club et que le prix de l'inscription du concours ne dépasse pas les 20€.

Au vue des finances de l'association nous avons validé le maintien de cette décision.

En ce qui concerne les championnats de France nous avons aussi défini les critères des remboursements pour les kilomètres et l'hébergement.

- **Besoin de formation d'un nouvel arbitre**

Cette saison notre arbitre de club Stéphanie Serré nous a informé qu'elle ne souhaitait pas reprendre de licence la saison prochaine. Afin de pouvoir continuer à organiser des concours qualificatifs salle nous avons besoin pour la saison prochaine d'un nouvel arbitre de club.

Séverine demande aux personnes présentes ce soir s'il y a une personne intéressée par la formation d'arbitre.

Pascal explique qu'il pourrait être intéressé par la formation.

- **Besoin d'un nouveau gestionnaire pour le site Web**

Séverine explique qu'à l'heure actuelle c'est Quentin et elle qui gèrent le site Web du club. Quentin quittant le club dans les semaines à venir, Séverine ne pourra pas assumer la charge du site web seule, et demande aux personnes présentes si il y a des volontaires pour l'aider dans cette tâche. Jean-Yves va proposer à sa fille Emérence de le faire. A reconfirmer.

5. Désignation du tiers-sortant et élection des nouveaux membres du CA

Nos statuts prévoient un renouvellement par tiers du CA tous les ans. Cette année un membre a démissionné en cours d'année il s'agit de PLANCHENAULT Franck Et il y a deux membres qui souhaitent quitter le CA à partir de ce soir il s'agit de COULON FRANCOISE et de FRANCHETEAU QUENTIN.

Deux membres de l'association souhaitent entrer cette année au CA il s'agit de GUITTON JEAN-YVES et de DEPEYRE PASCAL.

Leur candidature est soumise au vote des membres présents lors de l'AG.

6. Les votes

Vote pour l'approbation du rapport d'activité :

Pour : 22 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'approbation du bilan de fonctionnement saison 2015- 2016

Pour : 22 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'approbation du budget pour la saison 2016-2017 :

Pour : 22 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'entrée de GUITTON JEAN-YVES au CA de l'association :

Pour : 22 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'entrée de DEPEYRE PASCAL au CA de l'association :

Pour : 22 Abstention : 0 Contre : 0

7. Présentation des événements à venir

Galette des rois le vendredi 13 janvier à 20h au gymnase Plancher (à la place du cours des débutants adultes)

Tir de la Saint Sébastien le samedi 21 janvier à partir de 10h au pas de tir extérieur

Tir à l'oiseau (dans le courant du mois de mai) date non fixée

Concours interne : Vendredi 23 juin au pas de tir extérieur

La séance est levée à 22h15 suivie par un pot de l'amitié

LA FLECHE RAGONNAISE
REZE



Bilan de Fonctionnement Saison 2015/2016

	Dépenses	Recettes		
COTISATION				
Cotisations Adhérents		6535,00		
Adhésion OMS+Ragon	72,35			
SUBVENTION				
Subvention REZE		2687,00		
Part Prerequis od				
PRESTATION				
Stage /initiation extérieur		60,00		
MATERIEL				
Location des arcs	50,00	800,00		
Matériel Arc	689,14			
Ciblerie	1985,40			
Blasons	167,20			
Distinction FFTA	240,50			
Maillots - Vêtements		105,00		
Matériel divers	94,30			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Licences FFTA	3509,00			
Engagement concours	1428,50	214,00		
Cotisations Engagement individuel				
Formation	125,00			
Visite médical				
FRAIS DE DEPLACEMENT	346,49			
DIVERS				
Constitution Association				
Frais de gestion	99,15			
Courrier/téléphone	55,95			
Consommable alimentaire	124,80			
Frais / Produits Financiers	1,10	21,58		
Divers	108,00	74,00		
charges payées d'avance	23,00			
ANIMATION				
Musio Cadet	346,79	791,31		
Concours 8/9 novembre	439,05	788,60		
TOTAUX	9905,72	12076,49		
EXCEDENT	2 170,77 €			
EXCEDENT DEBUT DE SAISON	6 249,28 €			
EXCEDENT FIN DE SAISON	8 420,05 €			

Annexe 2 : Budget 2016/2017

Budget prévisionnel 2016/2017			
DEPENSES		RECETTES	
	Montant en Euros		Montant en Euros
MATERIEL		COTISATION	
Matériel Arc	1700,00	Cotisations Adhérents	7000,00
Ciblerie	1600,00		
Blasons	300,00	SUBVENTION	
Distinctions FFTA	300,00	Subvention Ville de REZE	3000,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		PRESTATION	
Licences FFTA	4000,00	Stage /initiation extérieur	50,00
Engagement concours	2000,00		
Formation	200,00	MATERIEL	
FRAIS DE DEPLACEMENT		Location des arcs	800,00
Assemblée Générale Ligue	60,00	Vente Maillots - Vêtements	80,00
Déplacements Compétitions	900,00	ENGAGEMENTS CONCOURS	
FRAIS DIVERS		Remb. Engagements Individuels	50,00
Courrier/téléphone	50,00	ANIMATIONS	
Consommable alimentaire	200,00	Soirée Musicadet	800,00
ANIMATION		Concours Salle novembre 2016	870,00
Music Cadet	500,00		
Sacem	120,00		
Concours Salle Novembre 2016	720,00		
	12 650,00 €		12 650,00 €